



03034435

FORMULE IV

A/2621

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de

le 14 AVRIL 2003

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique

→ n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique

→ n°

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale

→ n°

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés

→ n°

☐ Registre des sociétés agricoles

→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷

IMMOREVE

3. Forme juridique (en entier)

▷

Société Privée à Responsabilité Limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷

**Rue de Lannoy, 6
7740 PECQ**

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷

7. Objet de l'acte

▷

RATIFICATION DE NOMINATION

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections,
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL
"IMMOREVE" s'est réunie en date du 13 mars 2002 et a pris la
résolution suivante :

RESOLUTION : l'assemblée décide de ratifier les différentes
nominations décidées lors de l'acte de constitution de la société, à
savoir :

a) a été nommé gérant, pour une durée indéterminée, Monsieur
Yves DELACHAUSSEE, demeurant à LA CRAU (France), rue du
Patrimoine, 167 Le mandat du gérant sera exercé à titre gratuit,
sauf décision contraire de l'assemblée générale.

b) il n'a pas été nommé de commissaire.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
(signé) Edouard JACMIN, Notaire

Déposés en même temps procès verbal d'A.G.E., extrait
analytiques, commande d'exemplaires.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page